

**Bulletin municipal
d'informations N° 30**



2022-2023



SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| Mot du Maire | 3 |
| Conseil municipal / Personnel | 4 |
| Commissions / Délégations | 5 |
| Urbanisme / Réseau- Fossés | 6 |
| Travaux / Routes | 7 |
| Finances | 8 |
| Forêts / Rivières | 9 |
| École / Éducation | 10-11 |
| Animation / Communication | 12-13 |
| Vincent LAGROLA / Inauguration | 14 |
| Foyer Rural | 15 |
| Sur les pas du valet de Cœur | 16 |
| A.C.C.A./ Lous Bagans | 17 |
| Espérance Loisir Goossoise / A.P.E. | 18 |
| Nap-Nap / Communauté de communes | 19 |
| Vie du village / Maisons et village fleuris | 20-21 |
| État civil / Infos pratiques | 22-23 |

Magazine municipal N° 30

Mairie de GOOS
97, rue du Bourg 40180 GOOS
Mail : mairie@goos.fr

Directeur de publication :
Patrick LABORDE

Rédaction : commission communication

Impression : Thierry DUPÉRÉ
Communication

Tirage : 270 exemplaires





Edito

Dans quel monde vit-on ?

L'année dernière à la même époque, j'appelais à la responsabilité de chacun pour lutter et se protéger contre la COVID 19 ; cette année je me pose des questions : comment concevoir l'avenir de GOOS ? Vers quel horizon doit-on regarder ?

Eh oui ! nous subissons la guerre en Ukraine, elle nous fait peur tous les jours, ne sachant pas où elle s'arrêtera, ni quand. En attendant, cette guerre nous plombe, elle nous fait subir des coûts supplémentaires (Énergies, alimentations, etc.)

Face à toutes ces augmentations, nous devons nous adapter et prendre les bonnes décisions en réduisant nos consommations et également nos dépenses.

Nous devons être responsables et vigilants dans la gestion de notre budget, calmer nos investissements donc nos projets, faire le dos rond en attendant des jours meilleurs tout en restant présents auprès de nos administrés.

D'un point de vue positif, après deux années ternes voilà la vie associative qui reprend son cours. On l'a vu, la vie à GOOS était triste sans les animations organisées par ses associations.

Qu'elles soient culturelles, sportives ou purement de loisirs, nos associations sont devenues incontournables dans le tissu social du village. Elles ravivent le corps, l'esprit et leur capacité fédératrice contribue à réunir les habitants de GOOS et révèle les talents et les valeurs humaines.

Je vous encourage Goossoises et Goossois à participer et à vous impliquer au sein des associations et même à en créer d'autres.

Je remercie personnellement tous les bénévoles impliqués à l'organisation de nos manifestations, c'est grâce à eux que le village de GOOS peut exister.

MERCI À TOUS

BIEN AMICALEMENT

Votre Maire
PATRICK LABORDE

CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite : Christian DESLOUS, Sylvie LEGLIZE, Stéphanie MÉRY, Anthony DELAS, Yves LACOUTURE(adjoint), Christophe LAUGA, Jean-Marie BORDES (adjoint), Thierry BONILLO, Patrick LABORDE (Maire), Thierry LACOMME, Marie-Josée LARTIGAU (1ère adjointe), Josiane DEPEYRIS (adjointe) , Sandrine DUTARTRE, Céline LARTIGAU , Mylène GALLI (démission)

LE PERSONNEL



Nicole LARTIGAU Agent de maîtrise responsable du restaurant scolaire

Angéline SANTIN Secrétaire de mairie (absente)

Laurie LÉGLIZE Responsable accueil périscolaire

Louise GUILLEMOTONIA Adjoint d'animation

Thierry LAHARY Adjoint technique en charge des espaces verts, bâtiments et voirie



COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances

Patrick LABORDE, Marie-Josée LARTIGAU, LACOUTURE Yves, Christian DESLOUS, Josiane DEPEYRIS, Sylvie LEGLIZE, Céline LARTIGAU, Christophe LAUGA.

Travaux - Gestion des bâtiments

Yves LACOUTURE, Céline LARTIGAU, Thierry BONILLO, Jean-Marie BORDES, Anthony DELAS, Thierry LACOMME.

Routes- Réseaux

Jean-Marie BORDES, Christian DESLOUS, Thierry LACOMME, Thierry BONILLO, Sandrine DUTARTRE, Stéphanie MERY, Christophe LAUGA.

Urbanisme-Environnement et Espaces publics

Josiane DEPEYRIS, Jean-Marie BORDES, Anthony DELAS, Céline LARTIGAU, Stéphanie MERY, Marie-Josée LARTIGAU, Sylvie LEGLIZE.

Forêts-Cours d'eau-Agriculture et Développement économique

Thierry LACOMME, Anthony DELAS, Marie-Josée LARTIGAU, Christian DESLOUS, Thierry BONILLO, Christophe LAUGA, Yves LACOUTURE

Communication-Education-Animation

Communication : LARTIGAU Marie-Josée, Josiane DEPEYRIS, Céline LARTIGAU, Sylvie LEGLIZE, Anthony DELAS, Christophe LAUGA, Stéphanie MERY.

Animation : Sylvie LEGLIZE, Céline LARTIGAU, Josiane DEPEYRIS, Stéphanie MERY, Sandrine DUTARTRE, Marie-Josée LARTIGAU.

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

Communauté de communes

Titulaire : Patrick LABORDE,
Suppléante : Marie-Josée LARTIGAU

CLECT

Titulaire : Patrick LABORDE
Suppléant : Christian DESLOUS

Sydec

Titulaire : Patrick LABORDE
Suppléant : Yves LACOUTURE

SIVU École maternelle

Titulaires : Patrick LABORDE,
Marie-Josée LARTIGAU
Suppléantes : Josiane DEPEYRIS, Stéphanie MERY

Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable des Eschourdes

Titulaires : Yves LACOUTURE,
Jean-Marie BORDES

Suppléantes : Marie-Josée LARTIGAU, Josiane DEPEYRIS

Syndicat des chênaies et des peupleraies de l'Adour

Titulaire : Marie-Josée LARTIGAU
Suppléant : Thierry LACOMME

SIMAL

Titulaire : Marie-Josée LARTIGAU
Suppléant : Christian DESLOUS

Syndicat du Gabas, Louts et Bahus

Titulaire : Christian DESLOUS
Suppléant : Thierry LACOMME

Syndicat mixte ALPI

Titulaire : Josiane DEPEYRIS,
Suppléant : Jean-Marie BORDES

Correspondant défense

Sandrine DUTARTRE

Association des communes forestières

Titulaire : Thierry LACOMME
Suppléant : Thierry BONILLO

Centre communal d'action sociale

Président : Patrick LABORDE
Membres : Sylvie LEGLIZE, Stéphanie MERY,
Marie-Josée LARTIGAU Marie-France
POUPLANC, Vincent LAGROLA, Anne-Marie
LATASTE, Régine LEGLISE

Commission d'appels d'offres

Titulaires : Yves LACOUTURE,
Jean-Marie BORDES, Anthony DELAS
Suppléants : Thierry LACOMME, Christophe
LAUGA, Céline LARTIGAU

Service instructeur

Suite au changement de service instructeur, le dépôt en ligne des demandes d'Urbanisme est à effectuer sur le site de l'A.D.A.C.L. (acronyme d'agence départementale d'aides aux collectivités locales).

Pour rappel : le maire reste l'autorité compétente pour valider votre autorisation d'urbanisme.

Depuis 2021, il existe un guichet unique pour la rénovation énergétique qui permet à chacun d'être conseillé, assisté et soutenu dans son projet de rénovation énergétique.

Sur la communauté de communes Terres de Chalosse c'est le service SOLIHA LANDES qui instruit les dossiers. Ce service est proposé par l'État/ADEME (acronyme d'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Énergie) et cofinancé par la région N.A. et le département des LANDES.

Vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne

La dématérialisation des démarches d'urbanisme, c'est plus simple, plus rapide et plus accessible !

Pour formuler votre demande 

www.adac140.fr/content/demande-dautorisation-durbanisme-en-ligne

- Je veux savoir si mon projet est réalisable**
Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUB) 
- Je fais ma piscine, un abri de jardin, ou une véranda**
Déclaration préalable (DP) ou Permis de construire (PC) selon la taille 
- Je veux détacher un lot à bâtir de ma parcelle**
Déclaration préalable (DP) 
- Je modifie l'aspect extérieur de ma construction**
Déclaration préalable (DP) 
- Je construis ma maison, un hangar agricole ou bâtiment artisanal**
Permis de construire (PC) 

 Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales  **Contact**
ADACL
ads@adac140.fr
05 58 85 80 50

RÉSEAU / FOSSÉS

Fibre

La pose de la fibre est aujourd'hui terminée, pourtant quelques maisons ne sont toujours pas éligibles. Il vous appartient dès maintenant de faire valoir vos droits auprès de vos fournisseurs d'accès afin de clarifier la situation.



Campagne de curages

La campagne 2022 a concerné le débouchage de plusieurs ponts et le curage des fossés : route de Couraou, du Boudicq, de Barraguin, de Bergeras, du Hougas, du Bousquet et le chemin du Bassat etc.

En 2023 nous continuerons l'entretien de nos fossés afin de faciliter l'écoulement des eaux lors de fortes pluies.

TRAVAUX

À l'église, après un peu d'attente, l'entreprise JCB AGENCEMENTS de Hinx est venue changer les menuiseries (œil-de-bœuf et fenêtre) sur la façade ouest donnant sur la route de la plaine.

À l'extérieur sur cette même façade, sur le crépi qui avait des auréoles, un produit a été passé, badigeon, qu'il faut laisser agir.

Au foyer rural, l'entreprise JCB AGENCEMENTS a aussi remplacé la porte en bois de la réserve, côté cantine, pour une porte plus sécurisée.

À l'école, PATRICK BETS de CHALOSSE SER-

VICES a remplacé la VMC qui ne fonctionnait plus.

Au logement communal au-dessus de la mairie les ETS FREDERIC DUPONCEST ont installé un poêle à granulés pour améliorer le confort du locataire.

Enfin nous nous battons contre les termites dans la mairie et la garderie.

L'entreprise DALL'AGNOL TRAITEMENT DES BOIS a posé des pièges à l'extérieur qui pour le moment semblent efficaces.

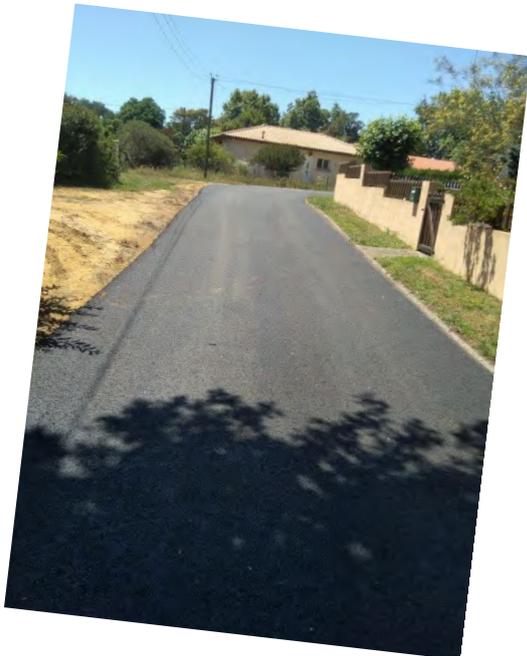


ROUTES

Goudronnage, nettoyage et réfection...

Après avoir goudronné le chemin de Bizens en 2021 (travaux effectués à la charge de la commune) il a été effectué dans le cadre du programme 2022 de la communauté de communes la réfection du chemin du Pébré (l'entreprise en charge des travaux à tout d'abord enlevé les souches des anciens platanes de la place de courses qui provoquaient un affaissement de la chaussée avant de poser une couche d'enrobé).

Pour les programmes de réfection des routes à venir il a été inscrit la route du Cousins (2eme partie), la route de Couraou depuis l'intersection du chemin de Guiroyes et jusqu' à chez Mr LALOYE ainsi que la route de la Surprise.



BUDGET—FINANCES

GOOS, est une petite commune de 527 habitants, avec 282 foyers fiscaux dont seulement 53 % imposables, avec un revenu fiscal moyen de 24 800 euros.

Nos moyens financiers sont minimes car nous n'avons pas de grosses recettes.

Voici en quelques lignes nos principales ressources :

1/ Fiscales (impôts locaux) : représentant 39% soit 184 186 euros soit 349 euros par habitants .

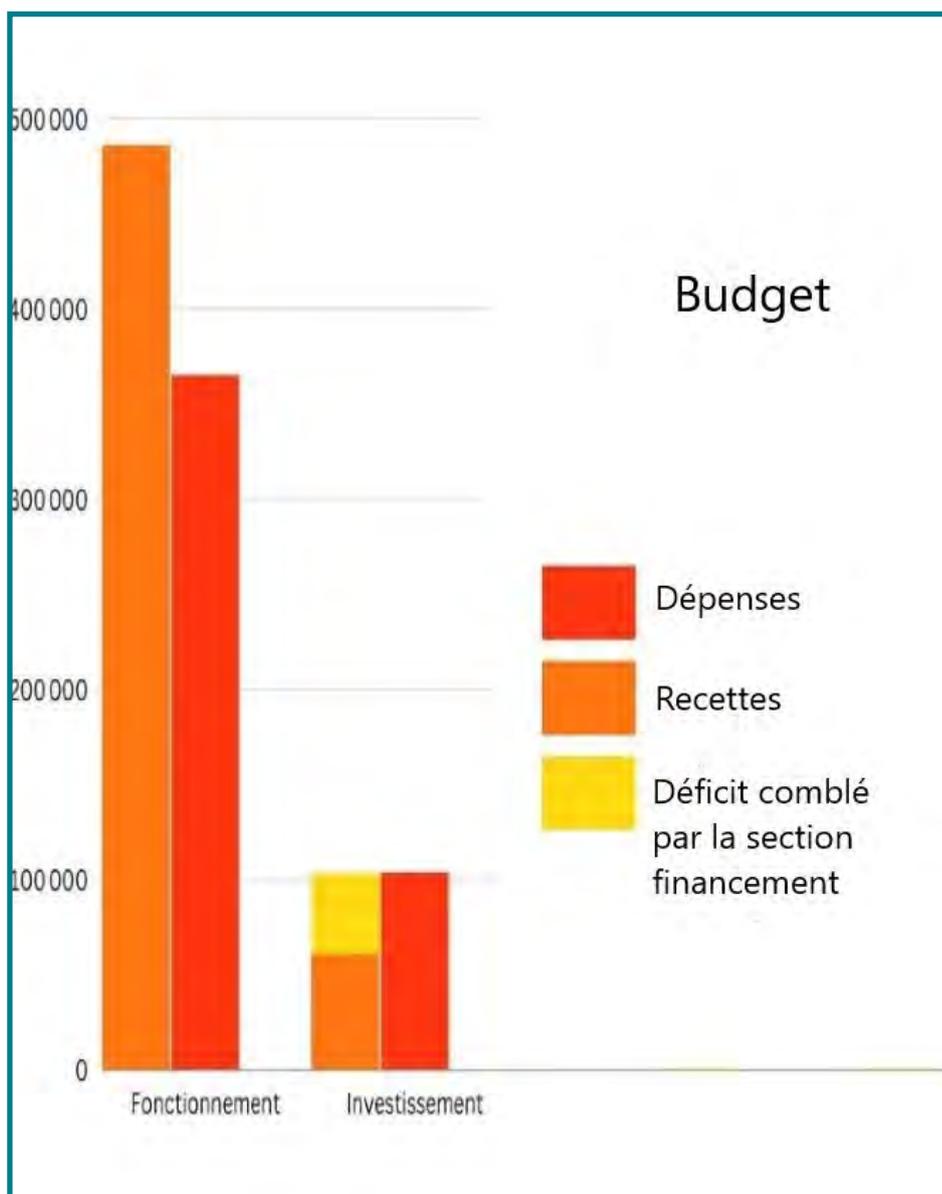
2/ Dotations et participations de l'état 53% soit 252 165 euros soit 478 euros par habitants

3/ Propres et autres produits 48 415,20 euros (Loyers, cantine/garderie, location salles, concessions ,coupe de bois).

Pour les deux premiers postes, les recettes sont correctes proportionnellement aux nombres d'habitants de la commune, bien sûr il faudrait 50 à 100 habitants de plus pour être plus aisé.

En ce qui concerne le poste n° 3, il est faible, il nous faudrait plus de loyers, plus de location de salles, plus de ventes de bois.

Notre budget 2022 se décompose de cette manière :



En fonctionnement

Dépenses 364 624 euros
Recettes 485 340 euros donc un excédent de fonctionnement de 120 716 euros.

En investissement

Dépenses (remboursement des emprunts, travaux) 103 106 euros
Recettes 61 584 euros donc un déficit de 41 522 euros comblé par la section fonctionnement.

Bien sûr, nous calquons nos

dépenses sur nos recettes et nous remboursons nos emprunts sans difficultés. Mais pour pouvoir faire d'autres projets conséquents, il nous faut attendre que certains prêts se terminent c'est-à-dire en 2025.

Nous travaillons pour renforcer nos rentrées d'argent avec notamment l'implantation de l'antenne télécom FREE et la réalisation d'un petit lotissement afin d'augmenter notre population.



Commission Forêt et cours d'eau

Activités de l'année

Comme tous les ans, le suivi et l'entretien des parcelles principalement plantées en chênes pédonculés sont réalisés sous la tutelle de l'ONF.

Au niveau des ventes de bois, la forte demande nous a procuré une vente plus que correcte des grumes pour la parcelle de Bellocq. En effet, les grumes proposées n'étaient pas des plus belles avec un volume très faible : 37m³. Elles sont parties à 193 € le m³. En comparaison, les plus jolis lots se sont négociés à hauteur de 300 €.

Fin octobre 2022, nous avons procédé à la délivrance du bois de chauffage à la population goossoise : 140 m³ ont été ainsi distribués. Je tiens à remercier et féliciter tous les agriculteurs et transporteurs qui ont participé à cette délivrance. Grâce à leur discipline et à leur ponctualité tout a été distribué en une matinée. Le sous-traitant qui procédait au chargement a été agréablement surpris.

Le prix du bois de chauffage va augmenter à partir du 1^{er} janvier 2023. Il va passer de 35 à 40€ le m³. Ce tarif devrait nous permettre de ne pas perdre de l'argent sur ce genre d'opération et compenser l'augmentation des tarifs des prestataires.

Comme indiqué dans le dernier bulletin municipal,

nous avons réalisé le pont qui permet d'accéder à la forêt communale depuis le chemin de la Granne.

Sur les conseils de l'entreprise STC, nous avons décidé de tester un « piège à sable » situé en amont du pont. Pour l'instant, le principe a l'air intéressant. Il faudra suivre son comportement lors des cumuls importants de pluviométrie.

Le conseil a validé en 2022 le programme d'aménagement forestier proposé par l'ONF. Ce programme présente les futurs travaux qui seront réalisés jusqu'en 2041. Ce document nous alerte sur le fait que nous allons avoir un creux sur les ventes de bois à horizon 2035/2040. Ce problème est principalement lié à l'âge de notre forêt qui est soit plutôt ancienne, soit très jeune.

Au niveau des projets pour 2023, nous avons rencontré Mr GAÜZÈRE, technicien du Syndicat Adour Midouze, qui va nous accompagner pour monter les dossiers et nous guider, afin de trouver des solutions aux problèmes d'ensablement et d'humidité de notre forêt.

D'autre part, un enlèvement des embâcles dans le canal du « Baluart » doit être réalisé ; l'entreprise retenue pour cette opération est attendue depuis quelques mois....



RPI GOOS-GAMARDE-PRÉCHACQ

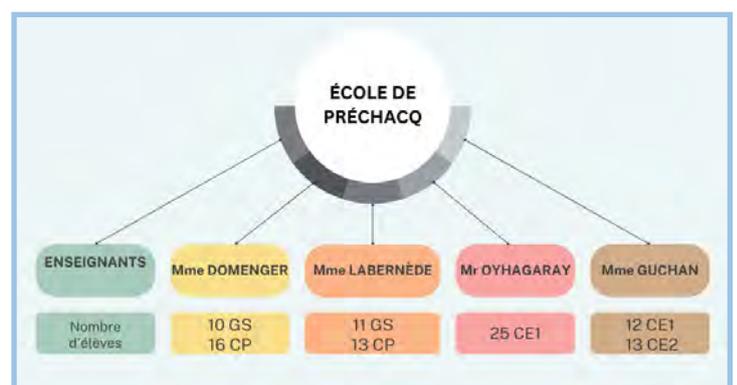
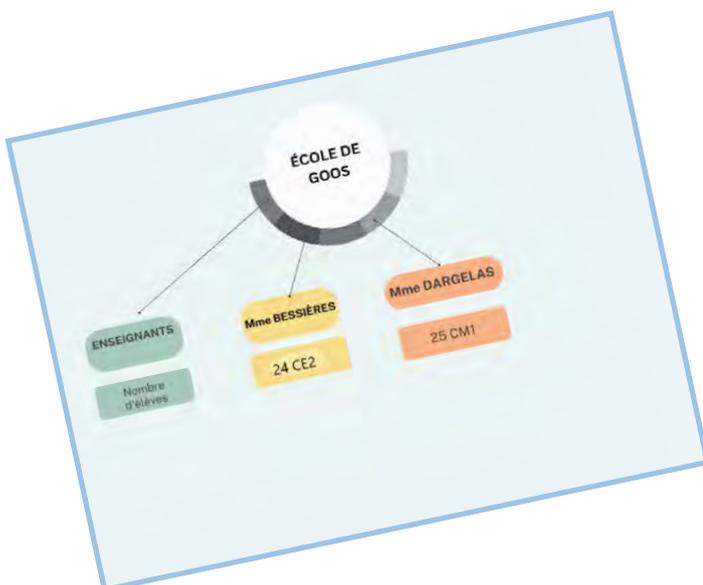
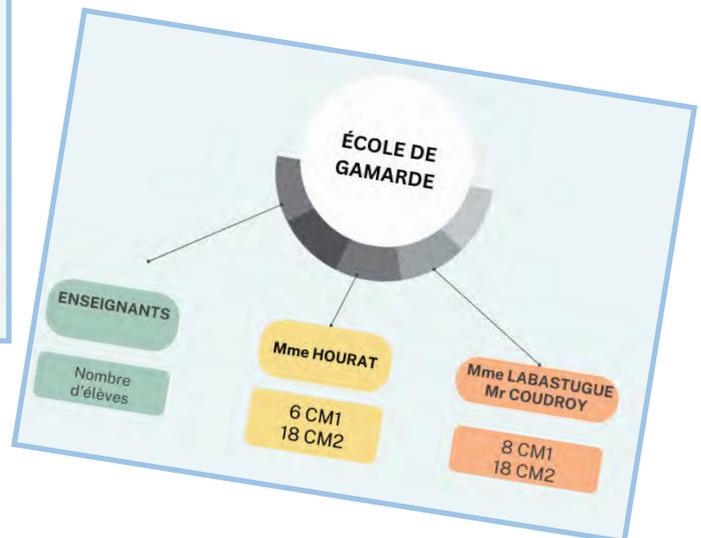
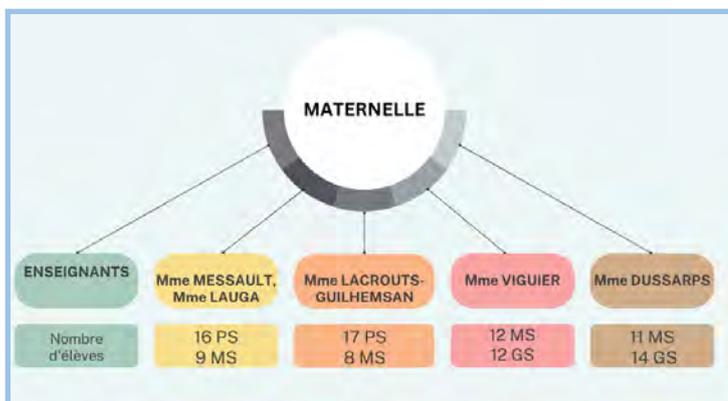
Rentrée 2022 ouverture d'une 12^e Classe

Après proposition de l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée 2022 par Madame l'inspectrice d'académie, les maires et délégués scolaires se sont réunis en invitant les directeurs des trois écoles. Cette proposition inattendue résultait du constat du fort effectif prévu en cycle 1 (PS) et 3 (GS) visant à alléger le nombre d'élèves en classe préparatoire (CP).

Lors d'une réunion avec Madame l'inspectrice le 27.01.22, les élus ont donné leur accord pour cette ouverture et, après concertation, ont proposé l'école de PRÉCHACQ pour accueillir cette nouvelle classe. En effet une salle pouvait être libérée et la cantine permettait d'assurer la restauration des enfants.

Cependant, durant l'été 2022, de nombreuses inscriptions, certaines imprévisibles, se sont ajoutées. Le nombre d'élèves à la rentrée 2022/2023 étant de 302, on constate une augmentation de 35 élèves par rapport à l'année précédente et un effectif moyen qui passe de 24,27 à 25,17 par classe cette année !

Répartition des élèves par classe



Accueil périscolaire Fête des Mères 2022

Après deux années sans, l'accueil périscolaire a proposé son spectacle lors de la réception organisée par la municipalité à l'occasion de la fête des Mères.

Le spectacle préparé par Laurie et Louise a enchanté les mamans et quelques papas présents. Un grand merci à tous, enfants et animatrices pour leur représentation.

Cette manifestation s'est achevée par un apéritif dinatoire.



21 juillet 2022

Notre Maître d'École nous a quittés.

En septembre 1970, Michel et Marie-France POUPBLANC avaient obtenu le double poste à l'école de GOOS.

Monsieur POUPBLANC a assuré la direction de l'école de GOOS pendant 32 années !

Michel et Marie France ont toujours su composer au cours des années, avec les différentes municipalités et les évolutions nécessaires (regroupement scolaire) qui aujourd'hui offrent à notre village une structure éducative stable et durable.

Monsieur POUPBLANC aimait passionnément les enfants et son métier d'enseignant. Au-delà des programmes scolaires, il ne ménageait pas sa peine pour organiser des classes de neige, des séjours chez les correspondants en

CHARENTE, des spectacles lors de la fête des Mères etc. Il a su initier les enfants au sport et en particulier au basket en relation avec l'ESPÉRANCE GOOS-SOISE. Il savait aussi leurs transmettre son goût pour la nature, pour le Gascon et les traditions.

Durant toutes ces années de travail, ces deux enseignants ont apporté à plusieurs générations d'élèves les bases nécessaires au parcours scolaire conduisant vers leur route professionnelle d'adulte.

Au-delà de son métier d'enseignant, Michel, homme que l'on aimait croiser pour échanger, était très actif dans la vie locale et associative.

C'est en plein cœur de l'été, pendant les grandes vacances que ses anciens élèves, parents d'élèves, collègues, amis, goos-sois et autres se sont réunis dans un moment plein d'émotion en

entourant sa famille pour lui dire un dernier au revoir.

Conscients des valeurs transmises et avec grande reconnaissance nous vous disons MERCI.

Adieu Monsieur le Professeur, et soyez en sûr, on ne vous oubliera jamais !



Fêtes et Cérémonies



Cérémonie des vœux

Dimanche 8 janvier 2023, gossoises et gossois avaient répondu nombreux à l'invitation de la municipalité pour assister à la cérémonie des vœux.

Le maire, Patrick Laborde a tout d'abord remercié les associations et leurs responsables pour les manifestations proposées tout au long de l'année qui animent le village.

Il a remercié les cinq agents communaux en soulignant leur travail et leur implication professionnelle ainsi que toute son équipe municipale.

Les élus responsables des différentes commissions ont présenté les grandes lignes des activités réalisées et en cours.

Patrick Laborde, après avoir apporté un complément d'information a adressé ses meilleurs vœux au nom de la municipalité à toutes les personnes présentes ainsi qu'à leurs proches.

Il a ensuite donné la parole à Carine CAMPISTRON animatrice à la Maison France Services.

Elle a présenté le service qu'elle dirige, son fonctionnement et les prestations mises en place au sein de la Communauté de Communes Terres de Chalosse.

Son intervention suivie avec attention, a informé le public des aides proposées à tous, afin de répondre aux besoins de chacun dans un souci de proximité.

Tout ceci s'est achevé par le verre de l'amitié, agrémenté de quelques toasts.

C'était un moment convivial et chaleureux permettant enfin de se retrouver.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Colis de Noël

Les aînés gossois ont reçu un colis de Noël contenant pâtisseries et douceurs variées.

Le club des Bagans après la préparation, en a assuré la distribution en les apportant aux bénéficiaires. Le CCAS les remercie pour leur fidèle participation.

Noël des enfants

Le 19 décembre 2022, les enfants, accompagnés par leurs parents et/ou grands parents avaient répondu nombreux à l'invitation du CCAS.

Marie, de la compagnie Perlimpinpin les a emmenés en montgolfière autour de la terre avec trois amis Citron, Hortensia et Vermillon ...

Après le spectacle, le Père-Noël a fait son apparition et a distribué bonbons et clémentines.

Brioches et chocolat chaud ont achevé cette belle après - midi.



la communication : il y a quelques années

La pierre du garde-champêtre

Cette pierre placée contre le mur du cimetière, à l'ombre des platanes, intrigue. De quoi s'agit-il, que fait là cette pierre plate?

Il s'agit donc de la « pierre du garde-champêtre » sur laquelle il se juchait afin d'être mieux vu par l'assistance venue écouter ses annonces concernant la vie communale. Il est probable qu'il commençait par attirer l'attention de son public au roulement de son tambour et devait débiter ses interventions par « Avis à la population ! »

Le plus souvent cela se passait le dimanche à la sortie de la messe

qui était autrefois dans nos campagnes, le point de rendez-vous



hebdomadaire obligé. La grande majorité de la population du village se retrouvait là et pouvait

donc se tenir informée de l'actualité municipale.

Bien sûr, il n'y a plus de garde-champêtre à GOOS depuis de nombreuses années et les moyens de communication ont bien changé depuis cette époque. Néanmoins, jusqu'aux années soixante, le secrétaire de mairie utilisait encore parfois cette pierre pour informer les administrés, notamment les jours de grande affluence à l'église, comme par exemple le dimanche des Rameaux ou celui de Pâques.

Vestige du passé, cette pierre a été conservée à son emplacement d'origine, lors de la rénovation du centre bourg, dans les années quatre-vingt-dix et intrigue les promeneurs.



Nouvelles communications

Actuellement l'application Panneau Pocket permet aux citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur commune. Courant le premier trimestre 2023 le site internet du village sera opérationnel.

OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE



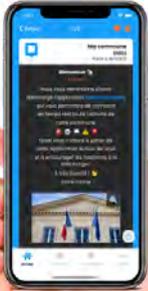
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

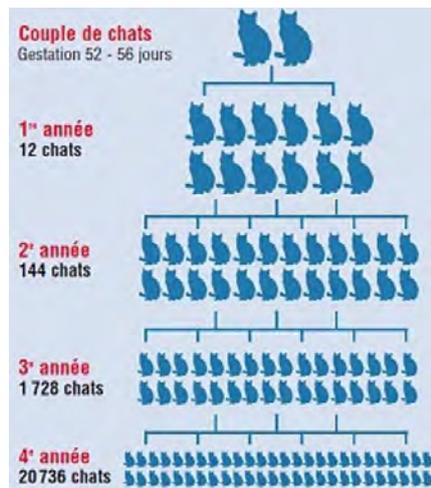
Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de PanneauPocket.

Toute l'actualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)

Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com





Vincent LAGROLA Maire Honoraire de GOOS

Samedi 27 août 2022

Gossoises et Goossois étaient conviés ce 27 août 2022, à se réunir afin de lui exprimer toute leur reconnaissance.

Madame la Sénatrice Monique LUBIN, Monsieur Didier GAUJACQ Conseiller Départemental et Président de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, Maires et anciens Maires des communes voisines avaient répondu à l'invitation.

Patrick LABORDE, a retracé les 43 années de service au village de Vincent LAGROLA dont 36 années en tant que Maire.

Madame LUBIN a relaté la difficulté de la tâche de Maire, dans un village rural « sollicité du lundi au dimanche, du 1er janvier au 31 décembre au service de ses administrés »

Vincent LAGROLA a répondu à chaque intervenant, jouant de son humour habituel, heureux de ces reconnaissances. Il a résumé les enseignements de ces longues années de fonction en les transmettant à ses auditeurs attentifs.



Il a remis à Marie-Françoise son épouse un bouquet de fleurs symbolisant la reconnaissance de son soutien et de son implication durant ces nombreuses années. Elle a su dans la discrétion, palier aux longues absences répétées de son mari.

Le Maire en fonction a relaté les principales réalisations effectuées avec les équipes municipales successives dirigées par Vincent LAGROLA permettant au village de devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Au cours de son dernier mandat, il a présidé la Communauté de Communes Terres de Chalosse, fusion de la Communauté de Communes de Montfort en Chalosse et de Mugron

Didier Gaujacq, après avoir cité quelques dossiers décisifs traités au sein de la Communauté de Communes, l'a remercié de lui « avoir tant appris » alors qu'il était vice-président.

Inauguration

Dans un second temps, Vincent LAGROLA a coupé le ruban tricolore symbolisant l'inauguration des aménagements récents :

- parvis de la mairie reliant la mairie, l'école et la médiathèque
- travaux réalisés sur le plateau avec un city-stade et une aire de jeux pour les plus jeunes

Cette belle après-midi a été clôturée par un vin d'honneur et un petit repas bien convivial.



Après 2 ans de latence, on a pu reprendre nos activités avec une année bien chargée.

Seul notre loto annuel n'a pas eu lieu sinon toutes nos autres manifestations habituelles se sont déroulées dans une bonne ambiance et avec une belle participation.

Nouveauté : nos brunchs (un compromis entre le petit déjeuner et le déjeuner) de saison viennent enrichir notre calendrier. Vous avez répondu présent, nous vous en remercions et cela nous motive.

Lors de notre assemblée générale, notre association a connu l'arrivée de nouvelles personnes pour nous aider et par conséquent le bureau a été remanié.

Le bureau du Foyer Rural :

Présidente : LEGLIZE SYLVIE

**Vice-présidents : YANNICK DEPEYRIS,
THIERRY LACOMME, JOSIANE DEPEYRIS**

Trésorière : LARTIGAU CELINE

Aide trésorière : DUFAU GENEVIÈVE

Secrétaire : LEGLIZE LAURIE

Aide secrétaire : LATASTE GAELLE

Le retour de la classe lors de nos fêtes patronales et l'implication des jeunes de notre village dans nos manifestations nous laissent entrevoir de nouvelles perspectives.

Malgré la joie des goosois de se retrouver, nous avons eu la peine de perdre notre ami, notre instituteur, notre formateur, notre pilier...notre sage.

Michel, toi qui nous as tant appris, tu nous laisses orphelin mais riche de cet esprit associatif et bénévole si cher à ton cœur.

Les 3 brunchs de saison



A l'attention des nouveaux goossois, voici une présentation succincte et certainement bien nécessaire de cette association culturelle située à Préchacq-les-Bains. Elle retrace essentiellement la vie du **Valet de Cœur** de nos jeux de cartes, **La Hire**, natif de PRÉCHACQ sous le nom d'Étienne de Vignoles. Ce fut le plus grand compagnon d'armes de Jeanne d'Arc.

Par ailleurs, et en collaboration avec les Goossois, l'association s'emploie à retracer l'histoire de **l'abbaye de DIVIELLE** dont les ruines se situent près de la rivière Louts sur le territoire de la commune de GOOS, en limite de Préchacq-les-Bains.



Stéphane Abadie conférencier spécialiste des Prémontrés. Photo JP.M

Dans cette histoire du monastère goossois, les chercheurs sont unanimes pour attribuer aux religieux de cette abbaye la création des communes de Goos et de Préchacq et ceci dès 1209.

Le 7 mai 2022, au cours d'une conférence présentée par monsieur **Stéphane ABADIE** sur le thème « **La Circarie de Gascogne sous les Prémontrés** », l'association présentait son ouvrage « **Promenade à Divielle** ». Si vous êtes intéressés, ce livre est en vente chez votre boulanger Guy Cadillon. L'auteur explique que le monastère de Divielle fut habité par les religieux Prémontrés de 1209 jusqu'à la Révolution française ; c'est une longue période de près de six siècles. Par la suite et jusqu'en 1932, ce sont des moines trappistes qui ont vécu à Divielle.

Les anciens de la région se souviennent de ces derniers religieux et de leur fromage « le Port-Salut ». Merci d'être venus si nombreux à cette conférence.

Afin de continuer nos travaux sur Divielle, nous avons programmé pour le **samedi 29 avril 2023 une conférence sur l'Histoire de l'Ordre des Prémontrés**. En effet, connaissons-nous les « Prémontrés » !

Nous trouvons des Prémontrés pas bien loin de chez nous, dans la vallée d'Aspe au Prieuré de Sarrance. C'est le **frère Dominique-Marie Dauzet** en personne qui viendra nous présenter l'histoire de cet ordre qui a fêté ses 900 ans en 2021. Nous aurons donc le privilège d'entendre Dominique-Marie, historien des Prémontrés, nous expliquer l'histoire de cet ordre. Il sera accompagné par le supérieur du monastère de Sarrance, le père Paul-Emmanuel. Dans le hall des sports seront présentées deux expositions. La première, réalisée par les religieux prémontrés eux-mêmes et prêtée par l'association des Amis de l'abbaye de Lahonce, est intitulée Les Prémontrés – 900 ans d'histoire ; la seconde est celle réalisée par notre association sur l'abbaye de Divielle. Les dates de présentation de ces expositions vous seront communiquées ultérieurement. Elles seront accessibles dès la fin de la conférence, et ensuite suivant un calendrier à établir.

L'histoire de l'abbaye de Divielle est une partie importante de l'histoire de la commune de « Goos » et l'association s'efforce de mieux la faire connaître.

Pour la suite de cette belle et grande histoire, nous sommes à la recherche d'un conférencier trappiste pour nous présenter l'Ordre des Trappistes.

C'est avec plaisir que je compte vous rencontrer le 29 avril après-midi pour parler de l'abbaye de Divielle à Goos.

Le président – Jean-Pierre Marquant – 06.22.86.10.65



Composition du bureau : 6 membres et d'une quarantaine de chasseurs et de quelques conseillers techniques.

Président : DUCASSE-LACHON Jean-Louis / Vice-Président : PHILIPPE Dominique

Trésorier : DESLOUS Christian / Trésorier Adjoint : BONILLO Thierry

Secrétaire : DEYCARD David / Secrétaire Adjoint : TRIVIÉ Jacques

Le bilan de chasse est positif concernant la palombe bien que raréfiée en cette fin de saison, ceci sans doute lié à une récolte précoce. Le comptage nous a permis d'en dénombrier plus ou moins 2000 dans la réserve.

Les battues « chevreuils et sangliers » se sont déroulées sans incident. Nous en remercions les participants sensibles à la sécurité qui a été respectée.

Nous remercions également les piégeurs pour la régulation des nuisibles. Nous prévoyons pour 2023 le repas communal qui se déroulera courant mai et le repas des fêtes patronales.

Régulièrement nous vous informons de nos dates et horaires de battues par le biais de l'application Panneau Pocket.



LOUS BAGANS

Chers adhérents

Avant toute chose, ayons une pensée pour les anciens du club : Henriette MAYSONNAVE, Michel POUPBLANC Joseph MAYSONNAVE et Huguette DURU qui nous ont quittés en cette année 2022.

Je voudrais profiter de cet article pour adresser un petit bonjour à tous les membres du club et apporter, à distance malheureusement, à tous ceux, ainsi qu'à leur famille, que la maladie a privée de nos rencontres festives.

Activités de l'année 2022

Après deux années compliquées, nous avons pu reprendre à peu près normalement nos activités habituelles.

Nous avons commencé par l'A.G du club repoussée de décembre 2021 au 22 février 2022. Nous avons enchaîné par le repas de l'Agneau Pascal dans la salle du foyer rural,



Saint-Etienne de BAIGORRY

le voyage à Saint-Etienne de BAIGORRY et la fête du club le 16 juin.

Nous avons retrouvé nos amis de Louer, le 25 août pour leur fête de club.

Après le pique-nique de septembre à Nassiet (cave de TURSAN et visite de St Sever), nous nous sommes retrouvés pour la castagnade, le voyage à Nérac (Croisière du Prince Henri puis visite des caves de Buzet) et la dégustation du vin nouveau.

Nous avons clôturé l'année par le traditionnel repas à GAMARDE.

Activités prévues pour 2023

En 2022, nous avons passé le cap des 100 adhérents avec une bonne partie qui participe aux différentes activités. Merci à tous pour votre implication.

Le Conseil d'administration et le bureau restent inchangés pour 2023.

Nous espérons, cette année, reprendre le cours normal de nos activités (voir le calendrier qui a été distribué).



Cloître des Jacobins

L'année dernière nous concluons l'article du basket loisir avec les mots suivants : « affaire à suivre ». En effet, les contraintes sanitaires ainsi que le manque d'effectifs venaient à limiter la fréquence de nos entrainements du dimanche matin. Le 1^{er} point étant fort heureusement solutionné, il restait désormais à traiter le second en se questionnant sur la suite à donner pour cette équipe.

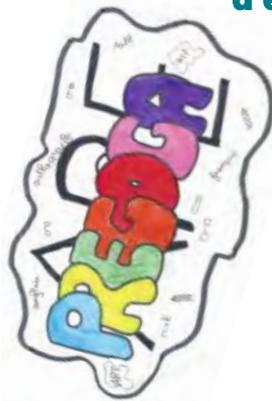


La motivation des « anciens » (ceux présents depuis des années) a eu raison sur l'éventuelle mise en sommeil de l'association et la décision a été prise de rechauffer les baskets.

La distribution de flyers dans la commune a permis de renforcer l'équipe avec de nouvelles recrues motivées et avec l'esprit de convivialité/sportivité demandé.

La salle Gaston DESLOUS continue donc d'accueillir l'équipe du basket loisir tous les dimanches matin à 11h00.

L'association des parents d'élèves PREGOGA



Bureau :

Président : Lionel DUFAU

Vice-présidente : Julie DALLA-TORRE

Trésorière : Mélanie ANDRADES

Trésorière-adjointe : Karine MEREL

Secrétaire : Caroline TÉCHENÉ

Secrétaire adjointe : Laura ABREU

L'association compte 13 membres actifs pour le RPI et nous pouvons aussi compter sur l'aide de plusieurs parents lors des manifestations. Le but de l'association est de récolter des fonds qui sont reversés aux écoles des trois communes de PRÉCHACQ, GOOS et GAMARDE, afin de contribuer à la coopérative scolaire pour chaque élève, et de financer en partie les sorties scolaires, certains projets et achats de matériels divers, en accord avec les enseignants.

Tout au long de l'année, nous organisons des manifestations (vide-greniers, kermesse, carnaval...) ou actions (vente de chocolats de Pâques et de Noël, d'objets divers avec les dessins des enfants...) dont les bénéfices sont reversés aux écoles des RPI.

Pour l'année 2021-2022, en plus de la participation à la coopérative du RPI, nous avons pu participer au financement des voyages pédagogiques des écoles de GOOS (Futuroscope) et PRÉCHACQ LES BAINS (semaine Olympique à Cassen). Nous avons aussi financé le spectacle de Dom et Danae organisé par les enseignantes de l'école maternelle de Gamarde-les-Bains.

Cette année, nous sommes très heureux de pouvoir réorganiser le carnaval et la kermesse de fin d'année.





Cette année, chez Nap Nap nous avons eu la joie d'accueillir de nouveaux adhérents forts de leur expérience dans le paintball sportif et aussi de leur bonne humeur.

Nous nous retrouvons un dimanche par mois pour jouer sur le terrain de SBP à PRÉCHACQ LES BAINS, et une à deux fois par semaine dans la salle de basket à GOOS pour pratiquer le foot ou le badminton en tant qu'amateurs.

Nous avons à cœur de faire découvrir notre sport qui se joue en équipe, avec de la tactique, de la cohésion, et bien sûr une bonne dose d'adrénaline!

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE CHALOSSE (CTC)

Notre Communauté des Communes est en constante évolution, elle poursuit son objectif de construire l'avenir en étant plus accueillante et agréable à vivre à tout âge de la vie.

L'activité des services et celle du CIAS nous montre le travail effectué auprès de la petite enfance et de nos anciens.

Terres de Chalosse s'adapte pour offrir à tous de meilleurs accès aux services publics, témoin de cette évolution, la construction de la Maison France Services, à Montfort mais également à Mugron, dont les travaux ont commencé en 2021 et se termineront début 2023.

Cette Maison France Services (MFS) va permettre aux citoyens d'avoir accès aux services publics sur un même lieu, d'accéder à leurs droits, d'apporter des réponses à visage humain par la présence d'agents formés pour les accompagner dans leurs démarches du quotidien et d'avoir à leurs dispositions du matériel informatique.

Quelles démarches ?

Démarches administratives sur ma santé, sur les titres d'identité et de circulation, j'attends un enfant, je gère mon habitat, je prépare ma retraite, j'ai perdu un proche, je suis à la recherche d'un emploi, je veux comprendre ma situation fiscale, je fais face à un litige, je suis en situation de précarité, je me sépare, je suis en situation de handicap, etc... voilà les sujets où vous trouverez réponse.

Avec quels partenaires ?

Pôle emploi, Caisse Assurance Familiale (CAF), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Services des Impôts (DGFIP), Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Poste, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Ministère de l'Intérieur et de la Justice, Conciliateur de Justice, Mission Locale, la CARSAT, l'ADIL, SOLI-HA, chambres des métiers et de l'artisanat, prévention de la santé au travail, assistante sociale, aide sociale à l'enfance, des conseillers RSA, etc...

La liste est longue, vous trouverez toutes les personnes qui pourront vous aider au mieux dans les premières démarches de votre vie quotidienne.

N'hésitez pas à prendre contact avec

La Maison France Services au 05 58 98 45 88



LA VIE DU VILLAGE



MAISONS et VILLAGE FLEURIS

Maisons fleuries

Le concours des maisons et des fermes fleuries a depuis 2019 et pendant 2 ans été mis en sommeil suite à la pandémie du à la covid puis interrompu à cause de la canicule du printemps et de l'été 2022. Nous espérons pour cette année 2023 renouer avec cette tradition et nous attendons vos inscriptions, nous voudrions y rajouter les jardins potagers fleuris ou pas.



Village fleuri

Grâce à l'aide efficace de nos jeunes amis du club Lous Bagans nous avons pu conserver notre fleur, merci à vous et à bientôt nous aurons encore besoin de votre aide.



ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS



En collaboration avec l'agent technique en charge des espaces verts Thierry et l'agent de maîtrise responsable du restaurant scolaire Nicole, Jean-Marie adjoint au maire organise deux journées jardinage avec l'association Lous Bagans. Ces journées ont eu lieu les 29 mars et 27 octobre 2022.

La canicule ayant laissé des traces, nous avons pris conseil auprès d'un connaisseur afin de planter des variétés de végétaux qui résisteraient aux différentes températures et d'un entretien facile. Ces plantations se réaliseront courant 2023.

Thierry, secondé par les deux adjoints Jean-Marie et Yves ont illuminé pour les fêtes de Noël le bourg et installé le projecteur à gobos à l'église.



ETAT CIVIL



Mariages

ALARCON Valérie, Catherine et SÉVÉRAC Dominique, Émile le 23/11/2022



Naissances

BERVILLE Maël né le 24/01/2022

PULON SOLER Léo né le 17 mai 2022

GUILHEMJOUAN MARTIN Juliette née le 21/08/2022

Décès

MAYSONNAVE Henriette née LOUSTALOT le 08/01/2022

DU VIVIER de FAYSOLIGNAC Alain le 16/03/2022

BOUSQUET Lucienne née GATUING le 10/07/2022

POUPLANC Michel le 21 juillet 2022

MAYSONNAVE Joseph le 3 décembre 2022

DURU Huguette née DUFOURG le 27 décembre 2022



INFOS PRATIQUES

TARIFS COMMUNAUX

| Service-salles | Associations-particuliers | Tarifs |
|--|---------------------------|------------------|
| Foyer rural ou hall des sports | Résidents à Goos | 80€ le week-end |
| Foyer rural ou hall des | Hors commune | 300€ le week-end |
| Foyer rural et cuisine | Résidents à Goos | 200€ le week-end |
| Hall des sports et cuisine | Résidents à Goos | 200€ le week-end |
| Cuisine et foyer ou hall des sports et cuisine | Résidents à Goos | 200€ le week-end |
| Cuisine et foyer ou hall des sports et cuisine | Hors commune | 550€ le week-end |
| Chauffage foyer rural | Tous | 80€ le week-end |
| Caution location salle sans cuisine | Tous | 300€ |
| Caution location salle + cuisine | Tous | 600€ |
| Bois de chauffage | Le stère bord de route | 40€ |
| Bois de chauffage | Le stère à exploiter | 10€ |
| Mise à disposition salle | Personne, association | 50€/mois |

Cartes d'identité-passeport

La liste des communes est disponible sur le site : www.service-public.fr. Les communes les plus proches de GOOS : SAINT PAUL LES DAX, DAX, MUGRON. Pour les cartes délivrées entre 2004 et 2013, elles restent valides 5 ans après la date d'expiration indiquée.

Carte grise

La démarche s'effectue soit en ligne sur www.service-public.fr ou auprès d'un professionnel habilité.

Réglementation sur le bruit

Travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables : **8h30-12h00-14h00-19h30**, les samedis : **9h00-12h00-15h00-19h00**, les dimanches et jours fériés : **10h00-12h00**

Recensement et JDC (journée du citoyen)

Si vous êtes de nationalité française, vous avez l'obligation de vous faire recenser, auprès de votre mairie ou sur site service-public.fr, dans les 3 mois suivant la date de votre seizième anniversaire.

INFOS PRATIQUES

| | | RENSEIGNEMENTS UTILES | COORDONNÉES | HORAIRES |
|----------------------------------|---|---|---|---|
| MAIRIE | | | 05.58.98.64.89 mairie@goos.fr | Lundi : 8h30-12h30 -- 14h-17h Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h30 |
| ENFANCE ET PETITE ENFANCE | ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE R.P.I. | Inscription à la mairie | 05.58.98.64.89 | GAMARDE : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9H10 -- 15H55 Mercredi : 9H10 -- 12H10 PRÉCHACQ : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8H50 -- 15H35 Mercredi : 8H50 -- 11H50 |
| | ECOLE PUBLIQUE DE GOOS | Inscription à la mairie | Directrice : Caroline DARGELAS 05.58.98.45.68 | Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h -- 13h30-15h45 Mercredi : 9h-12h |
| | GARDERIE | Inscription auprès de Laurie à la garderie | 05.58.98.45.68 garderie.goos@outlook.fr | Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 7h15-8h50 --15h45-19h Mercredi : 7h15-8h50 |
| | TRANSPORTS | Inscription sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine | https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaire/inscription | RPI : Départ de GOOS Matin : 8h35 (PRÉCHACQ) 8h55 (GAMARDE) Retour vers GOOS Soir : 15h50 (PRÉCHACQ) 16h15 (GAMARDE) 12h05 (PRÉCHACQ) 12h30 (GAMARDE) Mercredi midi COLLEGE : 4 arrêts - Bourg L, M, J, V 7h55-17h24 Mercredi 7H55-12h49 LYCEE Arrêt Bourg L, M, J, V 6h55-18h50 Mercredi 6h55-13h30 |
| | PERISCOLAIRE | Accueil de loisirs de Montfort | Communauté de Communes Terres de Chalosse : 05 58 98 59 80/06 81 50 42 55 mail: alsh.montfort@terresdechalosse.fr | Mercredi après-midi, petites et grandes vacances |
| | ASSISTANTES MATERNELLES | Liste | Ramep de Montfort : 05.33.09.14.28 Ou sur le site : monenfant.fr | Horaires et lieux des ateliers définis par le RAMEP |
| | MEDIATHEQUE | Communauté de Communes Terres de Chalosse / Réseau Médiathèques | 05.58.98.64.28 mediatheque.goos@terresdechalosse.fr | Lundi :15h_18h Mercredi: 10h-12h -- 15h-18h Samedi : 10h-12h |
| | ORDURES MENAGERES | Ramassage hebdomadaire des ordures ménagères le mercredi matin | Déchetterie : Route de Montfort-Hinx à Poyartin 05.58.89.72.03 | Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi 9H-12H30 -- 13H30-17H |

